

ministérielle de l'OCDE. On n'arriverait sans doute pas à ce but sans les mesures visant à l'expansion du commerce mondial.

5. Les ministres canadiens ont réitéré leur appui à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, ainsi que le désir du Canada de jouer un rôle positif dans le sens de la libéralisation du commerce mondial. Les membres des Etats-Unis ont accueilli cette prise de position avec satisfaction et ont rappelé que les Etats-Unis, depuis de nombreuses années, n'ont cessé de tendre vers ces mêmes objectifs. Le Comité a souligné l'importance de la décision prise récemment par la réunion ministérielle du GATT d'étudier de nouvelles méthodes pour la réduction multilatérale des obstacles s'opposant aux échanges commerciaux et pour la libéralisation du commerce. Les membres des Etats-Unis ont tenu à signaler que la nouvelle législation proposée à la session actuelle du Congrès en matière de commerce extérieur devrait, dans l'intention de ses auteurs, jouer un grand rôle dans le sens de cet objectif.

6. Les membres des Etats-Unis ont exposé la nature générale et les buts du programme d'expansion commerciale que l'Administration des Etats-Unis doit présenter au Congrès; si ce programme est adopté, il permettra aux Etats-Unis de collaborer davantage au développement des échanges internationaux sur une base multilatérale, et par là de contribuer de façon appréciable au renforcement du monde libre et au développement de sa prospérité.